



## DEPOTS DE GARANTIE - BAREME OFFICIEL

### PATIENTS EN HOSPITALISATION (STATIONNAIRE)

Service privé et mi-privé	Hospit. 1 à 3 jours sans intervention	Hospitalisation sans intervention	Hospitalisation avec intervention
Patient <b>avec</b> assurance de base	CHF 5'000.00	CHF 10'000.00	CHF 20'000.00
Patient <b>sans</b> assurance de base	CHF 10'000.00	CHF 20'000.00	CHF 40'000.00
Service général	Hospit. 1 à 3 jours sans intervention	Hospitalisation sans intervention	Hospitalisation avec intervention
Patient <b>sans</b> assurance de base ou prestation non LAMal	CHF 10'000.00	CHF 15'000.00	CHF 30'000.00
Service général - pédiatrie (enfant < 18 ans et/ou admis à l'HEL - CHUV)	Hospit. 1 à 3 jours sans intervention	Hospitalisation sans intervention	Hospitalisation avec intervention
Patient <b>sans</b> assurance de base ou prestation non LAMal	CHF 5'000.00	CHF 7'500.00	CHF 15'000.00
Patient <b>sans</b> assurance de base en <b>néonatalogie</b>		CHF 20'000.00	
Patient <b>sans</b> assurance de base en <b>soins intensifs de pédiatrie</b>		CHF 30'000.00	
Hors-Canton (domicile en CH hors Vaud)	Hospit. 1 à 3 jours sans intervention	Hospitalisation sans intervention	Hospitalisation avec intervention
Convenance personnelle <b>avec</b> assurance de base	CHF 2'000.00	CHF 3'000.00	CHF 5'000.00

- Traitement coûteux ou de longue durée (p.ex. pose de défibrillateur ou autre implant coûteux, traitement oncologique intensif, traitement de patient hémophile, greffe, transplantation, etc.) : dépôt à effectuer sur la base d'une **estimation financière établie préalablement**.
- Si l'hospitalisation se prolonge, un dépôt complémentaire peut être demandé (montant fixé en fonction des prestations réalisées/prévues).

### PATIENTS EN AMBULATOIRE

*Patient pris en charge en ambulatoire sans assurance de base ou prestation non LAMal	
Consultation au CHUV y compris urgences et maternité	CHF 500.00
Suivi standard de 9 séances de physiothérapie/ergothérapie	CHF 800.00
Consultation en psychiatrie	CHF 200.00
Consultation maternité et gynécologie - situation sociale	CHF 200.00
Radiologie - médecine nucléaire - ultrasons/échographie - consultation oncologique	CHF 1'000.00
Polysomnographie	CHF 2'000.00
Intervention - traitement - endoscopie	CHF 3'000.00
Centre cantonal de l'autisme : bilan diagnostique	CHF 10'000.00

\* Ces montants doivent être renouvelés à chaque consultation / traitement / intervention.

- **Estimation obligatoire ou tarifs non conventionnels** pour les traitements coûteux - traitements répétitifs – traitements oncologiques - chir. esthétique - chir. maxillo-faciale – UMR.

#### Remarques générales :

1. Patient hospitalisé : le dépôt de garantie est à verser au plus tard à l'entrée du patient hospitalisé.
2. Patient en ambulatoire : le dépôt de garantie est à verser avant chaque prise en charge.
3. Le montant du dépôt fixé par ce barème ne constitue pas un devis ou une estimation de la facture finale.
4. Le montant du dépôt fixé par une estimation est complété par le solde de toute facture en retard de paiement.
5. Le dépôt de garantie, **exclusivement en Francs suisses (CHF)**, peut être effectué de la manière suivante :
  - a) Carte de paiement (Maestro, Postcard) ou Carte de crédit (VISA, Eurocard-Mastercard, American Express, Diners club),
  - b) Virement à l'attention du CHUV - Centre hospitalier universitaire vaudois, sur le compte suivant:  
Banque Cantonale Vaudoise, code IBAN CH6500767000 E03287070, code SWIFT BCVLCH2LXXX,

Si l'une des deux options précédentes ne peut être privilégiée, un règlement en espèces doit être fait à la Caisse centrale CHUV (BH08, ouverte du lundi au vendredi, de 08h15 à 13h et de 13h30 à 16h15) sur présentation d'un document d'identité officiel.
6. Une preuve de dépôt de garantie effectué sera demandée, telle qu'un avis ou quittance bancaire ou postal, ou un récépissé de la Caisse centrale du CHUV.

